

Contrôle de délégation en santé et protection des végétaux (Niveau 2)

CODE STAGE : NSVAL0002

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de la formation :

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

Durée :

3 jours

Lieu :

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

Public cible :

Agents en charge du contrôle de délégation en protection des végétaux

Taille du public :

Consulter l'ENSV-FVI

Intervenants / Formateurs (ou Référénts techniques) :

- Direction générale de l'alimentation,
- Services déconcentrés,
- Cabinet d'audit.

Responsable pédagogique :

Geneviève CASCHETTA, ENSV-FVI

Modalités d'inscription :

Télé-inscription par l'agent « Mon Self Mobile

Nous contacter, si besoin

Accessibilité :

Formation accessible pour les PMR / personnes invalides

CONTEXTE

Certaines structures (telles que les organismes à vocation sanitaire) exercent des missions de service public déléguées par le ministère chargé de l'agriculture dans le domaine de la santé et de la protection des végétaux.

La DGAL et les services régionaux de l'alimentation ont recours, pour l'exercice de leurs missions, à des organismes à vocation sanitaire. La mise en place de ces délégations permet ainsi de se recentrer sur les fonctions régaliennes. Toutefois, l'Etat reste garant des missions déléguées et doit à ce titre assurer le contrôle des conditions de délégation et piloter la réalisation de contrôles de second niveau.

Ce stage est un stage de perfectionnement et concerne principalement le contrôle financier des délégations.

LA FORMATION

Objectif général :

Connaître les modalités et procédures du contrôle financier à appliquer dans le cadre du nouveau dispositif législatif sanitaire : être capable de s'assurer du respect, par le délégataire, de ses obligations contractuelles, de la qualité du service et de l'équilibre financier.

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en œuvre une méthodologie efficace pour assurer le suivi financier d'une délégation
- Se doter d'outils et méthodes d'analyse permettant d'exercer un contrôle pertinent et efficient en repérant les points à examiner en priorité.
- Utiliser les différents outils et actions légales pour mettre fin aux dysfonctionnements.

Contenu :

- Eléments fondamentaux des délégations dans les domaines juridique et comptable;
- Établissement et contrôle du respect de la convention technique et financière ;
- Principe et méthode des contrôles financiers.

Méthodes pédagogiques :

Exposés, échanges de pratique, mise en situation.

Prérequis

Note de service sur le contrôle de délégation DGAL/SDSPA/2019-526 du 10/07/2019.

Instruction technique DGAL/SDQSPV/2019-863 du 23/12/2019.

Une année d'expérience.

Participation au stage de niveau 1 : Contrôle de délégation dans le domaine de la santé des végétaux